



Premières tendances

Malgré la forte baisse observée entre 2000 et 2010 sur la surface agricole utilisée (SAU) du Gard (- 17 %), le département concentre encore près du quart (24 %) de la surface viticole de la région. Le recul du nombre d'exploitations (- 25 %) est en revanche plus faible qu'au niveau régional (- 30 %). Ce département est constitué d'exploitations de taille importante : la production brute standard est en effet de 73 700 euros par exploitation, bien au-dessus de la moyenne régionale de 57 700 euros. Le Gard contribue ainsi à 28 % du potentiel de production de la région. L'activité agricole est concentrée sur quelques très grandes exploitations, mais les petites unités (environ 3 000 exploitations) sont nombreuses et maillent l'ensemble du territoire. Plus de la moitié des exploitations produisent sous signe officiel de qualité, une sur quatre vend des produits en circuit court, 16 % des exploitations pratiquent des activités de diversification.

12 400 personnes travaillent dans les exploitations agricoles

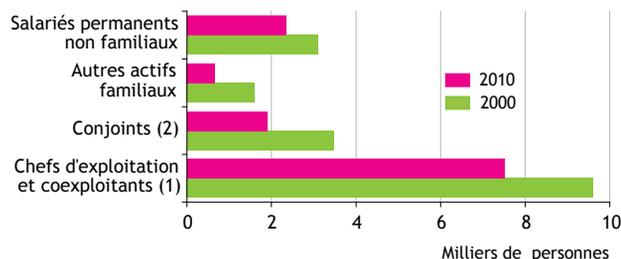
Dans le Gard, la forte diminution du nombre de petites exploitations viticoles et la mécanisation du travail ont modifié de façon structurelle le travail dans les exploitations agricoles.

12 400 personnes participent au travail nécessaire au fonctionnement des 6 700 exploitations agricoles. S'y ajoutent le travail saisonnier et celui fourni par les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma), pour l'équivalent de 2 800 emplois à temps plein. Les exploitations agricoles utilisent 10 900 unités de travail agricole (UTA). Le pilier de cette main-d'œuvre est constitué par 6 700 chefs d'exploitation et 800 coexploitants, qui sont donc majoritaires en nombre mais dont la contribution au temps de travail reste inférieure à la moitié, en dépit d'une hausse sensible sur la décennie : leur part atteint désormais 46 % contre seulement 41 % il y a 10 ans. Sur la même période, la part du temps de travail des salariés saisonniers

passé de 25 à 21 %. La part du temps de travail réalisé par la famille atteint 10 % contre 13 % en 2000. En revanche, la contribution des salariés permanents, soit 20 % du temps de travail, a peu évolué depuis 2000.

La part des prestataires externes, ETA et Cuma, a nettement augmenté, atteignant désormais une valeur significative de 5 %. En 10 ans, le nombre de personnes travaillant à temps partiel (quelle que soit la catégorie d'actifs, chefs, coexploitants, famille ou salariés permanents) n'est plus que de 6 100 contre 10 700 en 2000, soit une baisse de 42 % alors même que le nombre de personnes travaillant à temps complet n'a régressé que de 11 %. Les conjoints non coexploitants à temps partiel voient leur nombre diminuer pratiquement de moitié, soit 1 500 contre 3 000 il y a dix ans. Le nombre de chefs d'exploitation et coexploitants travaillant à temps plein n'a baissé que de 3 % alors que le nombre d'exploitations a chuté de 25 %.

Le chef d'exploitation en première ligne...

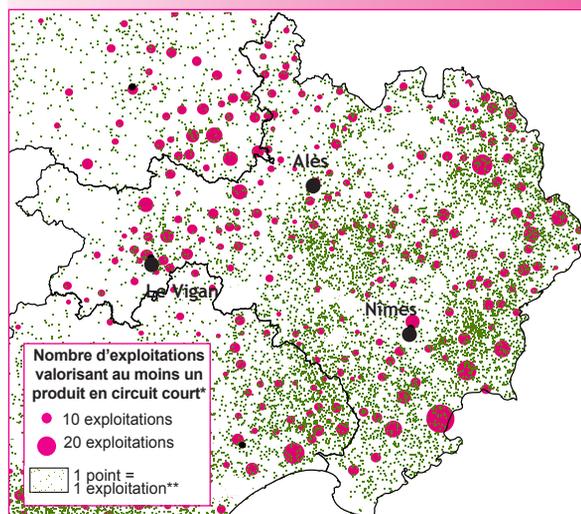


Source : Agreste - Recensements agricoles

(1) Y compris les conjoints de chef d'exploitation ou de coexploitant, quand ils sont eux-mêmes coexploitants.

(2) Conjoints non coexploitants de chef d'exploitation ou de coexploitant, actifs sur l'exploitation.

Le quart des exploitations vend en circuit court



Sources : Agreste - Recensement agricole 2010 - ©IGN - BD CARTO®

* Les communes ayant moins de 3 exploitations en circuit court ou avec des valeurs estimées ne sont pas représentées.

** Les valeurs sont représentées sous forme de points placés aléatoirement au sein des communes. Le nombre total de points dans la commune est proportionnel aux valeurs des données relatives à cette commune.

Concentration sur les grandes exploitations

6 700 exploitations agricoles et 160 200 ha de surface agricole utilisée (SAU)

- 58 % des exploitations ont des surfaces en vigne,
- 22 % ont des surfaces en céréales,
- 17 % ont des surfaces en oliviers,
- 14 % ont des vergers 6 espèces,
- 9 % ont des surfaces en maraîchage.

35 % de la SAU en vigne, et près du quart du vignoble régional.

Grandes exploitations :
- peu nombreuses (20 % du total),
- poids économique important (68 % de la PBS départementale).

Près d'un quart des exploitations agricoles commercialisent une partie de leur production en circuit court.

16 % des exploitations agricoles pratiquent des activités de diversification.

Le recensement agricole 2010 a pu être réalisé grâce à la participation des exploitants agricoles du département. Qu'ils en soient tous remerciés.

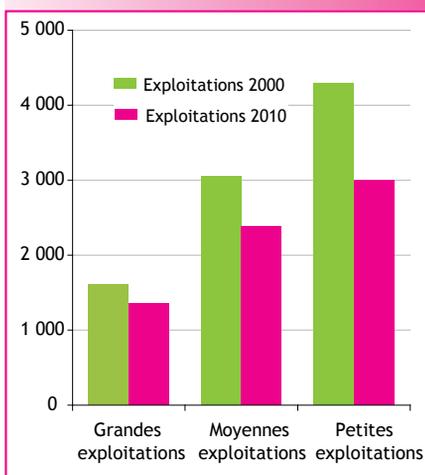
Le Gard compte 6 700 exploitations en 2010, soit pratiquement 22 % des exploitations régionales. Elles exploitent au total 160 200 ha de superficie agricole utilisée (SAU).

Ce sont plus de 2 200 exploitations qui ont disparu en dix ans, soit 25 % d'unités en moins sur la période. Les petites exploitations sont particulièrement touchées (- 30 %). Elles restent cependant très nombreuses dans le département puisqu'elles représentent encore près de la moitié des exploitations agricoles (45 %). La SAU moyenne augmente, avec 24 ha

par exploitation en 2010 contre 21 ha en 2000, mais reste inférieure aux moyennes régionale (29 ha) et nationale (55 ha). La hausse de la SAU moyenne concerne uniquement les grandes exploitations.

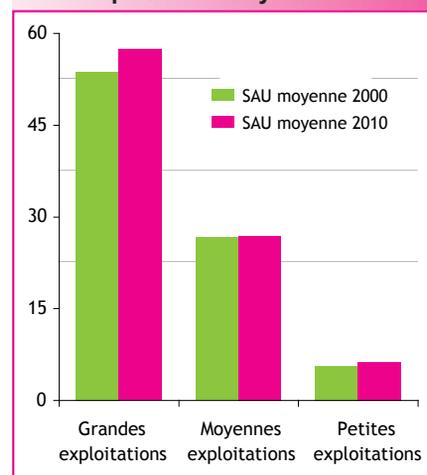
En 2010, les moyennes et grandes exploitations sont au nombre de 3 700 (55 % de l'ensemble). Elles contribuent à 95 % de la PBS départementale, et exploitent 88 % de la SAU du Gard, soit 141 500 ha. Leur SAU moyenne atteint 38 ha alors que la moyenne régionale équivalente s'établit à 47 ha.

Moins de petites exploitations...



Source : Agreste - Recensements agricoles

et une SAU moyenne stable pour les petites et moyennes



Source : Agreste - Recensements agricoles

Grandes exploitations : PBS* supérieure à 100 000 €
Moyennes exploitations : PBS* comprise entre 25 000 € et 100 000 €
Petites exploitations : PBS* inférieure à 25 000 €

* Production brute standard : cf "Définitions" en dernière page

Les formes sociétaires progressent

Les exploitations individuelles restent fortement majoritaires et représentent 79 % des exploitations gardoises. Ce statut concerne 93 % des petites exploitations et 41 % des grandes. Les exploitations individuelles produisent 49 % de la production brute standard agricole totale sur une superficie moyenne de 16 ha.

Les exploitations sous forme sociétaire représentent 21 % de l'ensemble des exploitations contre 13 % en 2000. Elles produisent 51 % de la production brute

standard agricole sur une SAU moyenne de 48 ha et utilisent au total 45 % de la SAU départementale.

Parmi celles-ci, le nombre d'exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) a considérablement augmenté (+ 46 % depuis 2000), de même que les sociétés civiles de type société civile d'exploitation agricole (SCEA) (+ 14 %). En revanche, le nombre de groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec) a régressé de 31 %.

Suivez l'actualité du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr
et sur www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr

Viticulture : une filière toujours en mutation

La viticulture reste très largement prédominante dans le département du Gard. Plus de 3 900 exploitations cultivent des vignes (58 % de l'ensemble départemental), dont 3 200 (82 %) en font leur activité principale (otex). C'est aussi le troisième département viticole par la surface de son vignoble, 55 600 ha (24 % du vignoble régional) et par le nombre d'exploitations viticoles (18 % des exploitations viticoles du Languedoc-Roussillon). Ces dernières concentrent 41 % de la PBS du Gard. Parmi les exploitations en otex viticulture, 38 % sont petites, leur SAU moyenne est de 2,8 ha et leur PBS moyenne inférieure à 9 000 euros. Si ces petites exploitations n'ont pas un impact économique très important dans la production globale du département (5 % de la PBS viticole), elles maintiennent un tissu social dans les villages du Gard (11 % des UTA viticoles). Dans la viticulture, l'aspect patrimonial reste présent avec 78 % des exploitations viticoles en exploitations individuelles. Celles-ci sont plus petites (13 ha en moyenne) que les exploitations sociétaires qui, avec 22 % des exploitations, cultivent 40 ha en moyenne.

En termes d'emplois, les exploitations du Gard ayant une otex viticole occupent 4 400 unités de travail agricole (40 % des UTA agricoles départementales), contre 5 800 en 2000. Cette baisse du volume de travail est liée, outre la perte de surfaces, à un accroissement de la productivité : aujourd'hui, l'équivalent d'un actif à temps complet dans la viticulture gardoise s'occupe en moyenne de 14 ha, contre 12,8 en 2000. Les progrès de la mécanisation (vendange mécanique sur 92 % du vignoble) et la recherche d'économies expliquent cette évolution. La force de travail provient pour 62 % des exploitants et de leur famille, les salariés permanents n'en représentant que 19 % et les salariés saisonniers 15 %.

Le vignoble, en grande partie restructuré, s'est considérablement réduit (55 600 ha en 2010, soit 12 900 ha de moins en dix ans). La crise profonde traversée par la viticulture régionale entre 2004 et 2009, avec ses arrachages définitifs, ses abandons de parcelles, a marqué sensiblement tous les vignobles du Languedoc-Roussillon.

Sur le plan économique, le modèle coopératif reste très vivant avec 8 exploitants sur 10 apportant leur vendange (ou une

partie) en cave coopérative pour 74 % de la production départementale. La vente directe aux consommateurs concerne 40 % des volumes commercialisés par les caves particulières.

Les surfaces en légumes frais ont baissé de 22 % et comptent 3 100 ha contre 3 900 en 2000. Les surfaces en pommes de terre diminuent aussi, 535 ha contre 888 il y a dix ans. En revanche, il ressort une nette augmentation des surfaces en légumes secs, 885 ha contre seulement 11 en 2000, essentiellement alimentée par la production de pois chiches.

Les surfaces en vergers (pêches-nectarines, abricots, cerises, pommes, poires, prunes) ont perdu 3 600 ha, toutes les espèces sont touchées. Les vergers de fruits à coque (noix, noisettes, châtaignes et amandes) ont également régressé. Seule la surface en oliviers progresse atteignant 1 400 ha, bien que le nombre d'exploitations en cultivant ait diminué de 31%.

En 2010, 22 % des exploitations gardoises mettent en valeur 36 400 ha de surfaces en céréales, oléagineux, protéagineux (COP), dont 90 % sont consacrés aux céréales.

Les superficies en COP diminuent de 5 % en dix ans, en revanche celles des céréales progressent de 4 % par rapport à 2000 (32 600 ha).

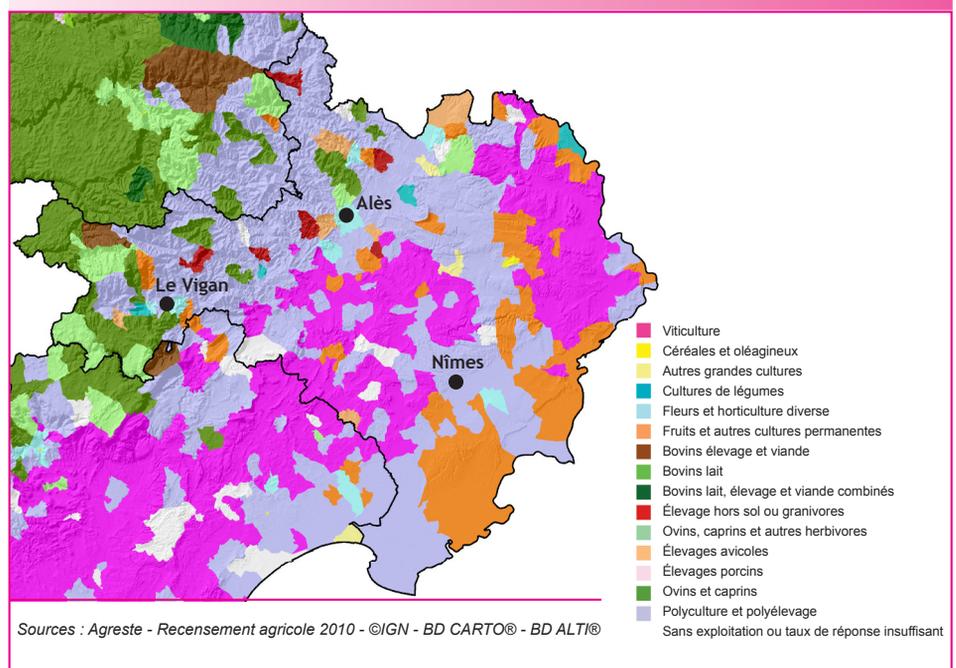
La culture du blé dur représente 67 % des surfaces en céréales, soit 21 900 ha. Par ailleurs, le Gard consacre 5 300 ha à la culture du riz, conservant ainsi sa place de 2ème département français producteur de riz (26 % des surfaces nationales).

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons nationales et internationales.

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010.

■ Sur internet par commune, Cartographie interactive Données de cadrage Données détaillées.

Une mosaïque de productions autour des cultures permanentes



Gard		Nombre d'exploit. (milliers)	SAU (milliers d'ha)	SAU moyenne (ha)	Exploit. ayant des vignes (milliers)	Superficie en vignes (milliers d'ha)	Exploit. OTEX viticoles (milliers)	Chefs et coexploit. (milliers)	Salariés permanents (milliers)	Travail agricole (milliers d'UTA)	Cheptel bovin (milliers)	Cheptel caprin (milliers)	Cheptel ovin (milliers)
Ensemble des exploitations	2010	6,7	160,2	23,8	3,9	55,6	3,2	7,5	2,3	10,9	14,7	9,3	45,4
	2000	9,0	191,9	21,4	6,2	68,5	4,7	9,6	3,1	14,3	10,6	10,8	52,6
	2010/2000	- 25,0 %	- 16,5 %	+ 11,3 %	- 36,5 %	- 18,8 %	- 31,1 %	- 21,8 %	- 23,7 %	- 23,7 %	+ 38,7 %	- 13,5 %	- 13,6 %
Moyennes et grandes exploitations	2010	3,7	141,5	38,0	2,6	52,9	2,0	4,5	2,2	9,2	13,1	7,7	40,2
	2000	4,7	167,7	35,9	3,5	64,1	2,5	5,3	3,0	12,3	9,5	8,3	47,2
	2010/2000	- 20,1 %	- 15,6 %	+ 5,7 %	- 26,9 %	- 17,6 %	- 19,9 %	- 15,2 %	- 25,8 %	- 25,0 %	+ 38,7 %	- 6,9 %	- 14,8 %
Part du Gard dans le Languedoc-Roussillon													
Ensemble des exploitations	2010	21,9 %	18,1 %	-	19,8 %	23,5 %	17,7 %	22,0 %	26,1 %	25,7 %	7,0 %	32,4 %	13,1 %
	2000	20,4 %	19,5 %	-	19,5 %	23,0 %	16,5 %	20,6 %	27,7 %	24,8 %	5,3 %	36,8 %	12,9 %
Moyennes et grandes exploitations	2010	22,7 %	18,4 %	-	23,8 %	24,2 %	20,9 %	22,8 %	25,8 %	26,5 %	7,0 %	31,9 %	12,4 %
	2000	22,6 %	19,6 %	-	24,2 %	23,9 %	20,2 %	22,6 %	27,8 %	25,8 %	5,2 %	34,8 %	12,3 %

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...).
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ **Le travail effectué sur l'exploitation** comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ **Les surfaces agricoles et les cheptels** sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en "**moyennes et grandes exploitations**", quand elle est supérieure ou égale à 25 000 €, en "**grandes exploitations**" quand elle est supérieure ou égale à 100 000 €.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**. Selon la nouvelle typologie, le classement en moyenne exploitation correspond par exemple à des surfaces exploitées d'au moins 37,4 ha de blé dur ou de 6,1 ha de vigne en AOP ou IGP ou de 2,4 ha d'espèces fruitières en Languedoc-Roussillon.